

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
-----  
Canton de CHEVREUSE  
-----  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
**25/03/2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Date d'affichage de convocation  
**25/03/2024**

Le 4 avril,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Présents : 09

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Votants : 09

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Evelyne COURTECUISSSE, Nathalie SENU

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**4 avril 2024**

**ACCEPTÉ** à : \_\_\_\_\_, domiciliée à Magny-les-Hameaux :

Objet :

\_\_\_\_\_ , une aide pour le paiement d'une facture de séjour organisé au mois de mai 2024 par le Centre Social de la commune de Magny-les-Hameaux d'un montant de 100,00 € afin de l'aider.

**Aide facultative n°14/2024**

L'aide financière sera versée directement à la Commune de Magny-les-Hameaux.

**Aide financière  
facture de séjour**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 18/04/2024

Certifié exécutoire le : 18/04/2024



Le président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20240418-DCCAS240404A14B-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2024  
Date de réception préfecture : 18/04/2024

Bertrand HOUILLON